



CONGÉ SYNDICAL

1. Congé syndical dans le cadre de la convention collective

Sous réserve des nécessités du service, vous pouvez obtenir un congé payé pour :

- l'audition de votre grief devant la CRTESPF (ou autre instance d'arbitrage);
- la représentation d'un autre membre devant la CRTESPF (ou autre instance d'arbitrage);
- lorsque vous êtes appelé à témoigner devant la CRTESPF (ou autre instance d'arbitrage);
- la participation à des processus alternatifs de résolution des conflits, soit en tant que plaignant, soit en tant que témoin;
- les réunions avec la direction;
- les réunions avec un membre que vous représentez dans le cadre d'un grief. Avec rémunération dans votre zone d'affectation, sans rémunération en dehors de votre zone d'affectation;
- une rencontre de la partie plaignante avec l'employeur à la demande de l'employeur. Le représentant est rémunéré dans sa zone d'affectation, non rémunéré en dehors de sa zone d'affectation;
- une rencontre de la partie plaignante avec l'employeur à la demande de la partie plaignante. Les deux sont rémunérés dans la zone d'affectation, non rémunérés en dehors de la zone d'affectation;
- la négociation collective (et le temps de préparation), congé non payé; les réunions du BND et les congrès (AFPC et SDI), congé non payé;
- la formation liée aux fonctions syndicales, congé non payé.

2. Conseils pour obtenir un congé

- Parler à votre directrice ou votre directeur et lui donner une idée précise de vos besoins.

- Proposer différentes options, si possible, lors de la demande d'un congé pour activités syndicales. Faire en sorte qu'il soit plus difficile pour l'employeur de dire « non ».
- Soyez au courant des accords « informels » conclus dans votre succursale, par exemple les heures de congé pour activités syndicales remises en temps (heure pour heure).
- Faire preuve de souplesse quand vous demandez un congé syndical qui n'est pas prévu dans la convention collective.
- Tenter de convaincre la direction que les activités syndicales sont avantageuses pour elle.